

POLICANT^{info}

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



IL Y A 25 ANS
LES QUATRE PREMIÈRES
FEMMES GENDARMES

Toujours s'arrêter pour utiliser son téléphone.

Ruf Lanz 6 831 02 10 2022 © BfU



bfu
bpa
upi

La distraction augmente
le risque d'accident.

ÉDITO DE LA COMMANDANTE SYLVIE BULA

LES FEMMES, DEPUIS 25 ANS À LA GENDARMERIE VAUDOISE

L'année 2023 marque un anniversaire clé pour la Gendarmerie vaudoise : cela fait 25 ans que les premières femmes ont rejoint ses rangs. Cette étape, loin d'être un simple fait historique, a représenté une transformation profonde et significative au sein de notre institution. Pour marquer ce jubilaire, il était ainsi tout naturel que notre Polcant info y dédie une part importante de son numéro.

Cela nous offre l'occasion de nous poser une question : « Les femmes dans la police », est-ce encore un thème en 2023 ?

En ma qualité de commandante, je n'ai justement jamais souhaité en faire un thème, voulant croire en quelque sorte que ce cap était derrière nous. Serais-je surprise des réponses que j'obtiendrais en posant cette question ?

Les femmes font aujourd'hui pleinement partie de la Police cantonale et y œuvrent en complémentarité avec les hommes dans la quasi-totalité des nombreuses fonctions qui y sont exercées ; il n'est ainsi pas rare de croiser une patrouille entièrement féminine. La mixité offre un choix bienvenu à la population qui sollicite nos services lorsqu'il s'agit de faire part d'une situation délicate, celui d'aller au contact du policier ou de la policière avec lequel il ou elle sera le plus à l'aise.

25 ans... est-ce que ce jubilaire n'a donc que valeur de symbole et de souvenir ?

Certainement pas. Prétendre qu'il n'y a plus besoin de poursuivre notre évolution dans ce domaine serait un leurre. Aujourd'hui, les femmes représentent 26 % à la Police cantonale. Par définition, cela implique qu'il y a encore du chemin à faire pour que l'institution considère naturellement et indifféremment les femmes et les hommes qui la composent. A titre d'exemple, nous venons de lancer un sondage concernant l'uniforme auprès des collègues féminines, posant l'hypothèse que leurs considérations ont parfois été oubliées dans la masse...

A un autre niveau, nous devons continuer à faire évoluer nos conditions de travail de manière à offrir à toutes celles et ceux qui le souhaitent les mêmes chances d'accéder à des fonctions de cadres, d'officiers et d'officières. Nous devons également veiller à ce que le respect soit systématiquement de mise entre toutes les catégories de personnel et que le harcèlement ou toute autre forme de discrimination n'ait pas sa place dans notre institution.



Alors que nous arrivons au terme de cette année bien chargée, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale et des Polices communales, chacun dans leur domaine d'activité et mission respectives. L'année 2023 a été marquée par des engagements de grande ampleur, sur fond d'une activité courante extrêmement rythmée avec une charge de travail en constante augmentation. Ces défis ont pu être assumés grâce à un engagement majeur, un grand dévouement et un sens profond du service à la population. En cette période de fin d'année, je souhaite que chacune et chacun trouve le temps de se reposer et de se ressourcer en compagnie de ses proches.

A vous toutes et tous, chères collaboratrices, collaborateurs, chers partenaires et amis de la Police cantonale, ainsi qu'à vos familles, je vous souhaite une fin d'année joyeuse, paisible et régénératrice, et vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de succès pour 2024.

Sylvie Bula

SOMMAIRE

N° 131 DÉCEMBRE 2023

03	Editorial L'édito de la commandante Sylvie Bula
05	Editorial L'édito du conseiller d'Etat Vassilis Venizelos
06-09	Anniversaire Les 25 ans des femmes à la gendarmerie
11	Solidarité Marche de solidarité avec Swisstransplant
12-13	Logistique Equiper les aspirants de l'Académie de Savatan
14-15	Prévention Les appels téléphoniques chocs
17-19	Visite d'état Important dispositif policier pour la venue d'Emmanuel Macron en Suisse
20-21	Anniversaire Les 50 ans du bureau du radar
22-23	Ecole des sciences criminelles Une nouvelle manière d'identifier les armes à feu
24-25	Exercice grandeur nature Grand exercice de sauvetage franco-suisse sur le lac Léman
26-27	Photos: rétrospective 2023 Photos des événements marquants de l'année
28-29	Cérémonie 36 personnes ont prêté serment à la place du Château
30-31	Collaboratrices et collaborateurs Arrivées et départs à la retraite

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • David Guisolan: rédacteur en chef adjoint • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Valérie Ducommun-Dit-Verron • Victorine Graber • David Guisolan • Coralie Rochat.

MISE EN PAGE Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de fécule de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

CONTACT communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.



ÉDITO DU CONSEILLER D'ÉTAT VASSILIS VENIZELOS

Depuis mon arrivée à la tête de la Sécurité cantonale, une chose me frappe et m'impressionne chaque jour un peu plus: l'incroyable polyvalence dont fait preuve la Police cantonale au quotidien.

J'ai pu voir à l'œuvre des femmes et des hommes réactifs, agiles, prêts à affronter des situations en tout genre au service de la protection de la population.

Au cours de l'année 2023, plus que jamais, la Police cantonale vaudoise a été une police tout terrain, à la manière d'un couteau suisse: informer, prévenir, surveiller, filer, signaler, sanctionner, réprimer, conseiller, accompagner, écouter, protéger... et je pourrais continuer ma liste pour dire tout ce qu'un policier ou une policière peut être appelé à accomplir, parfois pendant la même journée.

Que ce soit en matière de lutte contre la criminalité, d'opérations anti-deal de rue, de maintien de l'ordre lors de manifestations sportives, de surveillance à l'occasion de commémorations politiques, d'encadrement des gens du voyage, de prévention, de contrôles routiers, et j'en passe, toutes ces missions ont été accomplies avec rigueur, talent et persévérance. Ceci malgré une charge de travail croissante, son lot de fatigue et d'heures supplémentaires.

C'est que l'Etat-major de la Police cantonale, en étroite liaison avec le département, a tenu et tient fermement le cap. Et de quelle manière! Avec panache et clairvoyance.

En outre, des projets importants pour l'avenir et l'efficacité de l'action de la Police cantonale ont également continué d'être développés au cours de l'année écoulée.

Les démarches pour créer une nouvelle école sur le site de Moudon se sont poursuivies positivement. La plateforme d'échanges avec les différentes communautés étrangères a multiplié les initiatives et nourrit la confiance et la compréhension réciproques sur des thèmes d'importance comme le racisme. La pérennisation des bodycams, à la suite de projets pilote concluants, a fait de grands pas en avant. Enfin, l'organisation policière vaudoise, fondée sur la coordination des différents corps de police, a évolué vers davantage de collaboration et de synergies, notamment avec l'ouverture d'un poste de police commun entre Police Nyon Région et la PolCant.

A la lumière de ces constats, je félicite vivement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale: des personnes et des personnalités capables de faire corps avec pour objectif de contribuer à la qualité de vie remarquable du canton. Un corps aux mille facettes, solidaire, voué à l'excellence.



Je vous remercie chaleureusement toutes et tous pour votre travail et votre engagement au service de la population.

Je vous adresse tous mes vœux et ceux du Conseil d'Etat pour l'année à venir.

Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat,
chef du Département de la jeunesse,
de l'environnement et de la sécurité.

FEMMES À LA GENDARMERIE : UN QUART DE SIÈCLE DE MIXITÉ

Quand les portes leur ont été ouvertes, elles ont su saisir leur chance et démontrer qu'elles avaient leur place. Retour sur vingt-cinq ans de présence féminine à la gendarmerie avec la sergente Valérie L., l'une des quatre premières gendarmes de la Police cantonale, et Judith B., jeune recrue fraîchement assermentée.

Elles sont quatre. Elles sont sous le feu des projecteurs et elles le resteront pendant la durée de leur formation. C'est qu'en ce 1^{er} avril 1998, l'école de police alors basée à la Blécherette admet ses toutes premières aspirantes gendarmes et les médias n'en manquent pas une miette. La caméra de la Télévision suisse romande (TSR), ancêtre de la RTS, s'aventure même dans les vestiaires. Mais ces jeunes femmes avaient-elles conscience d'être des pionnières à la gendarmerie ? « Au moment de l'engagement, nous n'avons pas eu ce sentiment. Mais le capitaine Pralong qui dirigeait l'école à l'époque était très fier d'accueillir des femmes et il a fait beaucoup de promotion. L'émission « Temps Présent », le magazine *Femina* et des journaux régionaux se sont intéressés à nous. Nos collègues masculins étaient parfois mis de côté et on a fini par intégrer

le fait que nous étions des précurseuses », se souvient une membre du quatuor, la sergente Valérie L. qui œuvre aujourd'hui au poste de Vallorbe.

Avant la fin des années nonante, les femmes font déjà carrière au sein de la police de sûreté et de la plupart des polices cantonales et communales, mais elles n'ont pas accès à la fonction de gendarme dans le canton de Vaud. Le commandant de la gendarmerie de l'époque est réticent à l'idée de voir la gent féminine pousser les portes de l'institution et ce sera une décision politique qui le permettra. En 1997, Josef Zyziadis, alors à la tête du Département de justice, police et affaires militaires, décrète l'ouverture de la gendarmerie aux femmes. Les débuts sont pourtant incertains. Le Canton vit en effet à cette époque des

Valérie L. lors de sa prestation de serment en 1998.





« A l'heure actuelle, outre les patrouilles mixtes, on trouve des patrouilles 100 % féminines. J'étais loin de penser que cela existerait un jour! »

turbulences financières et le plan Orchidée mis sur pied en vue de réaliser des économies drastiques impacte l'école de police: « Pendant trois années consécutives, l'école n'a pas accueilli de volées. En 1998, elle a initié un recrutement, mais nous savions que la formation pouvait être annulée avant même qu'elle ne démarre. Nous n'étions d'ailleurs dans cette volée que des gendarmes, au nombre de 31, ce qui est peu », explique la sergente Valérie L.

Depuis cette volée historique, les femmes n'ont cessé de rejoindre l'institution. Une mixité qui fait désormais partie du paysage, un atout indispensable dans le travail de la gendarmerie au quotidien.

25 ans de carrière et toujours le feu sacré

La carrière de gendarme n'était pas une vocation pour la sergente Valérie L qui a suivi une première formation d'agente de voyage: « De retour d'un voyage à l'étranger, j'avais 20 ans et je cherchais une nouvelle voie. Je suis tombée sur de la documentation autour du métier de gendarme et je me suis dit: "pourquoi pas?" » A l'époque, en l'absence de site internet, les informations disponibles au sujet de la profession et du recrutement sont lacunaires. La future aspirante est toutefois séduite par une activité qui requiert des compétences physiques et intellectuelles et qui promet d'allier le contact avec la population à un quotidien tout sauf monotone. Le recrutement s'étend sur plusieurs mois et Valérie L. n'a pas le sentiment que sa candidature est traitée différemment de celle d'un homme: « Lors de l'entretien avec l'état-major, on nous a tout de même posé des questions par rapport au mariage

et aux enfants. Ça ne m'a pas choquée ou heurtée, mais ça ne se ferait plus aujourd'hui. »

En se comparant à ses amies qui travaillent dans d'autres domaines, la jeune femme se rend vite compte que l'égalité de traitement ne va pas de soi partout. « Dès le départ, nous avons reçu au franc près les mêmes salaires que nos collègues masculins. »

Les mois à l'école se passent dans une très bonne ambiance, les aspirants masculins sont bienveillants et prêtent main-forte à leurs collègues dans les épreuves physiques quand elles sont à la peine.

Les femmes sont présentes à la sûreté depuis 20 ans quand la jeune femme fait ses premiers pas de gendarme. « Mais une femme en uniforme, c'est différent d'une inspectrice en civile. On a pu entendre des collègues rétrogrades qui craignaient de sortir patrouiller avec des femmes. Il a fallu que l'on fasse nos preuves. A l'époque, beaucoup de choses se réglaient par la force physique. Heureusement, on passe maintenant plus de temps à faire de l'écoute active, à discuter. En 25 ans, je n'ai jamais dû me battre, je préfère recourir au dialogue. A l'heure actuelle, outre les patrouilles mixtes, on trouve des patrouilles 100 % féminines. J'étais loin de penser que cela existerait un jour! » Valérie L. se réjouit également de voir que des consœurs investissent le cursus d'officier et évoque une autre révolution marquante, inimaginable à ses débuts: la nomination d'une commandante à la tête de la Police cantonale.

Après trois ans au sein de la gendarmerie mobile, Valérie L. fonde une famille: «J'ai été la première à tomber enceinte, à bénéficier d'un congé maternité puis à demander un temps partiel.» Au fil des ans, elle pave donc la voie pour celles parmi ses collègues qui deviendront mamans à leur tour. La gendarme relève au passage l'évolution de l'institution en matière de promotion de l'équilibre entre vie privée et professionnelle: «La hiérarchie prend de plus en plus en compte

la vie privée. Le taux partiel est facilité et on n'a pas le sentiment de déranger quand on demande une réorganisation de notre temps de travail. Ça n'était pas le cas au début, on devait vivre pour notre métier, mais la société a changé et la Police cantonale a su s'adapter», conclut celle qui, devenue gendarme par un heureux hasard, est comblée par sa profession.

@ Coralie Rochat

Le point de vue de la Direction des ressources humaines

Que recherche-t-on chez un-e gendarme? Le premier lieutenant Raphaël Kammermann, directeur adjoint des ressources humaines, explique: «Quand on recrute des gendarmes, on attend qu'elles et ils adhèrent aux valeurs du corps et plus largement à celles de la Police cantonale. On recherche des personnes qui possèdent des compétences d'écoute et de négociation, et en aucun cas des têtes brûlées.» Et Christèle Borloz, directrice des ressources humaines, de compléter: «Nous sommes en quête de profils aussi divers que possible afin de créer une complémentarité. Cette variété émane du milieu d'origine, de l'âge, du parcours professionnel accompli avant le recrutement et, bien sûr, du genre des candidat-e-s engagé-e-s. Les effectifs de la Gendarmerie doivent être représentatifs de la population.»

Et du côté des officières?

Vingt-cinq ans après leur arrivée dans les rangs de la gendarmerie, le nombre de femmes officières reste très marginal. Pourtant les collaboratrices et les collaborateurs, indifféremment de leur genre, sont encouragé-e-s à suivre le cursus de cadre. Et les hiérarchies directes jouent un rôle important: elles se doivent d'être proactives, de susciter des vocations au quotidien à travers du coaching et du mentorat.

Malgré tout, peu de femmes répondent à l'appel. «Le cursus est ouvert dès huit ans de service. Cela intervient à un âge où certain-e-s, femmes comme hommes d'ailleurs, auraient envie de fonder une fa-

mille. Je pense que cette limite devrait être revue à la baisse», analyse Raphaël Kammermann qui, à l'occasion de sa propre formation de cadre, a élaboré un travail autour de l'égalité des chances des policières en matière d'accès aux fonctions managériales à la Police cantonale. Si le corps appelle de ses vœux une plus forte représentation féminine parmi ses cadres, les choix de recrutement sont toujours opérés sur la base des compétences de chacun-e.

«Il n'y aura jamais de quotas dans le recrutement à la Police cantonale», ajoute Christèle Borloz. Elle qui travaille aux services généraux depuis deux décennies sait ce que signifie ouvrir la voie dans un milieu d'hommes: «Quand j'ai été engagée à la Police cantonale, j'étais la seule femme de l'état-major et je le suis restée pendant une quinzaine d'années. Aujourd'hui, nous sommes quatre collaboratrices à occuper des postes à responsabilité aux services généraux. Je pense que les femmes ont besoin d'exemples et que le mentorat joue un rôle important: je ne serais moi-même pas là si je n'avais pas eu des mentors, des personnes qui voient les compétences sans s'attacher au genre. Quand on croit en vous, ça permet d'oser prendre sa place.»

@ Coralie Rochat

EFFECTIF GENDARMERIE NOVEMBRE 2023

	Gendarmes collaborateurs/collaboratrices		Gendarmes cadres intermédiaires		Gendarmes cadres supérieur-e-s		Total	
Hommes	343	53.8%	165	25.9%	30	4.7%	538	84.3%
Femmes	95	14.9%	4	0.6%	1	0.2%	100	15.7%
Total	438	68.7%	169	26.5%	31	4.9%	638	100%

Nouvelle garde et solidarité

Assermentée en octobre 2023, la gendarme Judith B. s'est engagée dans le métier après avoir obtenu un master en psychologie et œuvré dans le domaine du social en Suisse et à l'étranger. «Le fait d'être sur le terrain m'a donné envie de rejoindre la police», raconte-t-elle.

A l'école, au moment de composer des binômes avec leurs camarades masculins, Judith B. se souvient que les aspirantes craignaient que cela embête les hommes de former des équipes mixtes: «En discutant avec nos coéquipiers, on s'est rendu compte qu'ils étaient contents d'être avec des femmes, car on adopte des approches différentes dans une même situation.» Le doute n'est pourtant jamais loin: «Encore aujourd'hui, alors que nous avons fini notre formation, j'ai l'impression que nous, les femmes, nous nous remettons beaucoup en question tandis que nos collègues hommes de la même volée semblent plus sûrs d'eux. J'ignore si c'est le cas au fond ou si c'est juste une apparence.»

Judith B. a la conviction que les femmes ont beaucoup à apporter au sein de la gendarmerie, mais sait aussi que l'un des principaux défis qui se présentent à elles est de se faire confiance. Une entreprise d'autant plus difficile dans un milieu strict où toutes et tous doivent par défaut se conformer à un modèle rigoureux, souvent considéré comme viril: «En réaction à cela, il y a une tendance de la part de certaines femmes dans les rangs à adopter des manières masculines pour s'intégrer. Mais on est de plus en plus nombreuses et je pense que l'on est en train de trouver un équilibre. C'est à nous de faire un travail

pour nous sentir légitimes tout en restant naturelles.» La solidarité, voire une forme de sororité, a pour la gendarme un grand rôle à jouer dans cette évolution. «Aujourd'hui les effectifs féminins sont plus conséquents et il faut absolument éviter de tomber dans le piège de la rivalité entre femmes.»

Être une femme gendarme se révèle parfois inconfortable en raison d'aspects techniques en apparence banals. «Quand on porte la tenue de maintien de l'ordre dont le haut est clipsé au pantalon, nous n'avons pas la possibilité d'aller aux toilettes. Imaginez une journée entière de formation sans passer au petit coin... Heureusement, d'une manière générale, nos collègues masculins qui n'ont pas ce genre de problèmes sont très compréhensifs», note Judith B.

On demande souvent à la gendarme si elle est victime de sexisme dans le cadre de ses fonctions. «En réalité, c'est beaucoup moins le cas que les gens ne l'imaginent. Je suis consciente qu'on le doit aux femmes qui nous ont précédées et je leur en suis reconnaissante!»

@ Coralie Rochat



Judith B., assermentée en octobre 2023: «En discutant avec nos coéquipiers, on s'est rendu compte qu'ils étaient contents d'être avec des femmes, car on adopte des approches différentes dans une même situation.»



#EQUAL GAME



RESPECT



MARCHE SOLIDAIRE POUR LES PERSONNES TRANSPLANTÉES

Mardi 12 septembre 2023, une délégation de la PCV a participé à la marche de soutien organisée par l'association genevoise Mahana4Kid en faveur des personnes transplantées.

C'est sous l'impulsion de son président et co-fondateur, le capitaine de la Police cantonale genevoise Patrick Terrapon, que l'association Mahana4Kids, fondée en 2016, a organisé une marche de soutien pour les personnes transplantées. Du 7 au 12 septembre, ils ont parcouru les 180 kilomètres séparant Berne et Genève dans le but de sensibiliser la population au don d'organes, en particulier pour les enfants malades du foie. Cette marche a amené les participants à réaliser environ 30 km par jour en traversant les villes de Berne, Tafers, Romont, Lausanne, Buchillon, Prangins, puis Genève. Une délégation de la Police cantonale vaudoise a accompagné les participants durant la dernière étape jusqu'à Crans-près-Céligny.

@ Alexandre Bisenz

Cette problématique nous concerne toutes et tous, c'est pourquoi nous vous invitons à consulter le site www.mahana4kids.ch.



Les participants, dont plusieurs personnes transplantées, ont parcouru les 180 km séparant Berne et Genève.



Des représentants de la PCV ont rejoint les marcheurs à Prangins et les ont accompagnés jusqu'à Crans-près-Céligny lors de leur dernière étape.

« ÉQUIPER LES ASPIRANTS EST UN VÉRITABLE DÉFI LOGISTIQUE »

Chaque année, la division logistique fournit l'équipement des aspirants qui entrent à l'Académie de Savatan. Avec près de 200 articles par personne, ce sont quelque 7'000 pièces qu'il faut commander à une trentaine de fournisseurs, que nous devons ensuite contrôler et livrer à temps. Rencontre avec Marc, chef de dépôt et l'adjudant Olivier, responsable du secteur logistique.

« Equiper les aspirants gendarmes avant leur entrée à Savatan est un projet qui s'étend sur près de 9 mois, raconte Marc, chef de dépôt de la PCV. C'est une période durant laquelle nous devons mettre à jour la liste du matériel, prendre les mesures, passer les commandes, contrôler la marchandise reçue, trier et livrer le tout aux aspirants avant leur début à l'Académie. » Pour ce qui est des aspirants de la police de sûreté, la mission est un peu différente: une tenue Unimatos et un équipement maintien de l'ordre (MO) leurs sont prêtés durant leur année de formation puis ils sont récupérés. Cette année, 32 aspirants gendarmerie et 12 aspirants Pôlsû ont été équipés.

Première étape : la prise de mesures

Marc reprend: « La première étape est la prise de mesures, elle est très importante. Une fois que nous recevons le nom des aspirants, ces derniers sont convoqués une journée au centre de la Blécherette (CB) pour des essayages. Durant cette journée, nous ne devons pas nous tromper, car nous commanderons ensuite les articles sur la base de ce qui aura été enregistré et nous ne pouvons pas nous permettre de faire des allers-retours avec les fournisseurs. »

Dans tout le processus, ce sont d'abord les articles qui n'ont pas de taille qui sont commandés (lampes,

menottes, sacs, badges, etc.), puis les pièces d'habillement. La division logistique traite avec plus de trente fournisseurs qui n'ont pas de stock et qui travaillent le plus souvent en flux tendu, ce qui exige de ne commettre aucune erreur dans les prises de mesures ou dans les commandes, car en cas de problème, il faudrait attendre que le fournisseur revienne avec la bonne taille et les délais ne seraient plus respectés. « Il faut comprendre qu'avec près de 200 articles par personne, nous devons commander quelque 7'000 pièces qui doivent toutes être contrôlées lors de leur réception, puis livrées à temps aux aspirants », complète Marc.

Le G8 en 2003 a changé la donne

Lors de la rencontre des chefs d'État qui a eu lieu à Evian en 2003 et qui a entraîné de nombreuses manifestations à Genève, plus de 300 gendarmes ont été détachés pour cet événement et il a fallu les équiper en urgence avec du nouveau matériel groupe de maintien de l'ordre (GMO). Depuis lors, cette tenue fait partie de l'équipement de base. L'adj Olivier, responsable du secteur logistique, explique: « Avec les années, l'équipement des policiers s'est considérablement étoffé. Je me souviens par exemple qu'à l'époque à laquelle j'ai commencé, notre « ceinture de charge » était composée d'une ceinture en cuir, d'un étui à menottes, d'un autre pour le pistolet et d'un troisième pour le chargeur et c'est tout. Maintenant, tout est différent et la ceinture de charge pèse près de 6 kilos ! »

Le shop et la réserve stratégique

La Police cantonale compte près de 638 gendarmes et une soixantaine d'assistants de sécurité publique (ASP-ATS), soit près de 700 personnes uniformées. Pour assurer la fourniture de ce matériel, la division logistique gère en permanence deux canaux de distribution: le shop et la réserve stratégique. Le shop est l'endroit où les gendarmes renouvellent leur équipement au fur et à mesure. Cet ensemble doit les accompagner durant l'entier de leur carrière. Si l'on prend en compte l'usure normale et les variations de poids des uns et des autres, il arrive que tout ou certaines parties de l'uniforme

Les articles arrivent les uns après les autres et sont stockés en attendant que tout le matériel ait été livré.





L'équipement des aspirants gendarmes compte près de 200 articles. Multipliés par une trentaine, ce sont donc plus de 7'000 articles qui doivent être livrés à temps.

doivent être remplacées. Les gendarmes se connectent alors au shop avec leur compte et commandent ce qui leur est nécessaire.

La réserve stratégique, quant à elle, a été constituée pour répondre aux engagements durant l'année (près de 50 en 2023) et aux imprévus. On peut citer, par exemple, les échanges de tailles, les erreurs de livraison ou de commandes et les retards de nos fournisseurs. Concernant ces derniers, il est arrivé, par exemple, que des articles soient livrés avec plus d'une année et demie de retard ! « Pour tous ces cas de figure, nous puisons dans la réserve stratégique et lorsque ces articles auront été à nouveau commandés, ils viendront remplacer ceux que nous avons dû sortir », reprend Marc.

« Je rappelle, conclut l'adj Olivier, que nous avons parlé uniquement de la fourniture du matériel personnel et des uniformes. Mais la division logistique gère également le mobilier de toute l'institution, y compris des postes de gendarmerie, le matériel technique, le matériel opérationnel, l'armement et la munition, les cartes d'accès de la police cantonale, le matériel de l'économat. Elle est également très fortement impactée dans le cadre des opérations comme la visite de ministres, de sommets, de grandes manifestations sportives, de crises sanitaires, et j'en passe. Nos prochains grands défis sont le déploiement de notre nouvelle tenue de maintien de l'ordre et le remplacement des gilets pare-balles personnels. Bref, croyez-moi, on ne s'ennuie jamais ! »

@ Alexandre Bisenz



Peu après le recrutement, une journée de mesures est organisée au centre Blécherette afin de prendre les tailles des articles à commander pour les aspirants.



Avant la livraison aux destinataires, on procède aux dernières vérifications...



Le matériel au complet représente un gros volume au moment du départ !

CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION CONTRE LES ARNAQUES PAR TÉLÉPHONE

Le 2 octobre 2023, la Prévention suisse de la criminalité (PSC) ainsi que les polices cantonales, régionales et municipales suisses ont lancé une campagne nationale de prévention consacrée au phénomène des arnaques par téléphone. Cette dernière était soutenue par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police et Pro Senectute. Elle a duré jusqu'à la mi-novembre 2023.

Les arnaques par téléphone, surtout les appels choc, se multiplient en Suisse. Cette année seulement, plus de 2'800 d'entre elles ont été enregistrées dans notre pays, ceci pour des pertes avoisinant les huit millions de francs. Il s'agit de trois fois plus de cas que l'année précédente. Outre la perte financière, ces arnaques sont également synonymes de profonde détresse pour leurs victimes.

Message choquant + demande d'argent = arnaque

Par cette campagne nationale de prévention, la PSC et la police souhaitent sensibiliser la population au mécanisme en jeu lors d'un appel choc et à la manière de sortir de l'état de stupeur consécutif. Celle-ci met l'accent sur la formule «Message choquant + demande d'argent = arnaque», à savoir le plus petit dénominateur commun à tous ces appels et non sur toutes les différentes variantes connues à ce jour. Deux vidéos ont été prévues mettant chacune en scène un appel choc, un site internet, des informations pour les médias sociaux, des affiches, des brochures et une carte dépliant à placer à côté du téléphone. Pro Senectute a apporté son soutien en menant également une campagne d'affichage.

En quoi consiste un appel choc ?

De plus en plus répandus, les appels choc représentent une forme particulièrement agressive d'arnaque par téléphone. Ainsi, on vous appelle et on vous assène une nouvelle, plausible mais fausse, pour vous déstabiliser. Le plus souvent, votre interlocuteur prétend qu'un membre de votre famille est en détresse ou en danger et que vous pouvez lui venir en aide en remettant, le plus vite possible, de l'argent ou des objets de valeur à un coursier. Comme vous vous trouvez en

état de choc et mis sous pression, vous voulez aider ce proche même si vous n'arrivez plus à penser rationnellement. Il est donc fort probable que vous donniez suite à la demande avant de vous apercevoir qu'il s'agissait d'une arnaque.

Qui peut appeler ?

Les rôles que ces escrocs jouent sont très variés. On peut donc tomber sur un «médecin-chef» qui a besoin d'une avance pour opérer le fils de la victime ou sur un «avocat» qui réclame une certaine somme d'argent pour payer la caution de la fille de la victime placée en garde à vue après avoir renversé un enfant. Parfois, ce sont même des «policiers» qui vous signalent la présence de cambrioleurs à proximité et veulent passer en personne pour mettre votre argent et vos objets de valeur «en sécurité». Dans tous ces cas de figure, les escrocs utilisent l'autorité généralement attribuée aux catégories professionnelles citées pour intimider leur proie. Il arrive aussi qu'ils se fassent directement passer pour le membre de la famille dans le besoin. Face à l'agitation, habilement jouée, de la personne ayant soi-disant besoin d'aide, les victimes, qui n'ont aucune raison de douter de la véracité de l'appel, n'arrivent pas à faire la différence entre cette voix et la voix de la personne qu'ils connaissent.

Comment reconnaître ce type d'arnaque ?

Certainement pas en se basant sur la voix ou sur une information personnelle que l'interlocuteur ou l'interlocutrice détient et qui ne serait connue que d'un cercle très restreint de personnes. Avec l'omniprésence des médias sociaux, il est facile de se procurer ce genre d'information. Ainsi, peu importe qui appelle. Mais ce n'est pas tout. Depuis peu, le phénomène des arnaques par téléphone s'est encore aggravé avec le re-

cours à l'intelligence artificielle (IA) qui permet d'imiter à la perfection la voix d'une personne. En fait, ce qui permet de reconnaître un appel choc est le message stupéfiant lui-même, toujours accompagné d'une demande d'argent. La pression ainsi créée représente un indice supplémentaire.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron



**KEINE
ANGST!**

**LEGEN SIE
EINFACH AUF.**

**SCHOCK
+
GELD
=
BETRUG**

SKPPSC **POLIZEI**
Schweizerische Kriminalpolizei **Lausanne**
PRO SENECTUTE

Weitere Informationen auf
schockanrufe.ch

PRO SENECTUTE

schockanrufe.ch

Que faire en cas d'appel choc ?

Si vous pensez être en présence d'un appel choc, ne faites en aucun cas ce qui vous est demandé mais interrompez immédiatement la conversation et raccrochez. Si l'escroc vous rappelle, raccrochez à nouveau. Appelez ensuite le membre de votre famille prétendument concerné ou, si vous n'arrivez pas à le joindre, adressez-vous à une autre personne de confiance.

De même, il vaut mieux téléphoner immédiatement à la police et lui expliquer ce qui s'est passé. Si vous avez été victime, ne vous faites surtout pas de reproches car bien des gens se sont déjà fait piéger comme cela, mais déposez plainte auprès de la police afin de lui donner la possibilité d'appréhender les criminels. Parlez-en ouvertement à vos proches pour éviter qu'il leur arrive la même mésaventure.



Une nouvelle vision de la vie

**Offerte mais
chère à vos yeux.**

**MONTURE
OFFERTE***

*Voir conditions en magasin

Optic 2000 Bessières
Rue de Langallerie 1
1003 Lausanne

Optic 2000 Echallens
Grand-Rue 13
1040 Echallens

Optic 2000 Métropole
Rue de Neuchâtel 3
1400 Yverdon

Optic 2000 Orbe
Grand-Rue 14
11350 Orbe

Optic 2000 Rolle
Avenue de la Gare 17
1180 Rolle

Optic 2000 Bussigny
Place de la Gare 4
1030 Bussigny

Optic 2000 Epalinges
Place de la Croix Blanche 23
1066 Epalinges

Optic 2000 Montreux
Rue de la Paix 2
1820 Montreux

Optic 2000 Oron
Le Bourg 1
1610 Oron

Optic 2000 St-Prex
Centre Commercial Coop
1162 St-Prex

Optic 2000 Chailly
Avenue de Béthusy 91
1012 Lausanne

Optic 2000 Gland
Rue du Mauverney 18
1196 Gland

Optic 2000 Morges
Rue Centrale 7
1110 Morges

Optic 2000 Payerne
Rue de Lausanne 20
1530 Payerne

Optic 2000 Bellevue
Centre Manor Vevey
1800 Vevey

Optic 2000 Crissier
Léman Centre Coop
1023 Crissier

Optic 2000 Lausanne Centre
Rue Centrale 15
1003 Lausanne

Optic 2000 Moudon
Grand-Rue 1
1510 Moudon

Optic 2000 Prilly
Rte de Cossonay 21
1008 Prilly

OP OPALE DUE – VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EMMANUEL MACRON

Les mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2023, Alain Berset, président de la Confédération suisse, a accueilli, en visite d'Etat, Emmanuel Macron, président de la République française. Pour rappel, la dernière visite officielle d'un chef d'Etat français dans notre pays avait été celle du président François Hollande en 2015.

Après le programme officiel et les honneurs militaires en Suisse alémanique du mercredi 15 novembre, la délégation française s'est rendue en terres romandes pour la journée du jeudi 16 novembre 2023. Les chefs d'Etat ont d'abord effectué la visite de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe qui abrite notamment les archives de la construction européenne. Ils se sont ensuite déplacés à l'auditoire Amphimax de l'UNIL pour une conférence publique avec pour thème « Parlons Europe – répondre aux grands enjeux sociétaux actuels ». A cet endroit, pas moins de 400 invités, 800 étudiants et une centaine de journalistes s'étaient réunis pour assister au débat et poser des questions sur les thématiques politiques actuelles. Au terme d'un débat ouvert et respectueux, la délégation officielle s'est rendue à l'hôtel Beau-Rivage Palace pour le repas. C'est à 14h44 précise, que nos présidents et leurs accompagnants ont pris la direction de Genève, par le rail depuis la gare de Renens.

Le dispositif mis en place par la Police cantonale vaudoise, en coordination avec les services fédéraux du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Département fédéral de l'intérieur (DFI) et Service Fédéral de Sécurité (SFS), mené conjointement avec les polices cantonales bernoise, fribourgeoise et genevoise a permis de garantir le bon déroulement de l'engagement. Cinq cent cinquante policiers issus de la police cantonale, de la Police municipale de Lausanne et des polices communales vaudoises ont pris part à cet événement majeur de l'année 2023.

@ David Guisolan



ALOGO™

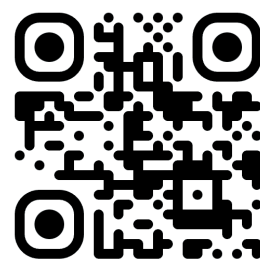
🇨🇭 Interact to peak perform

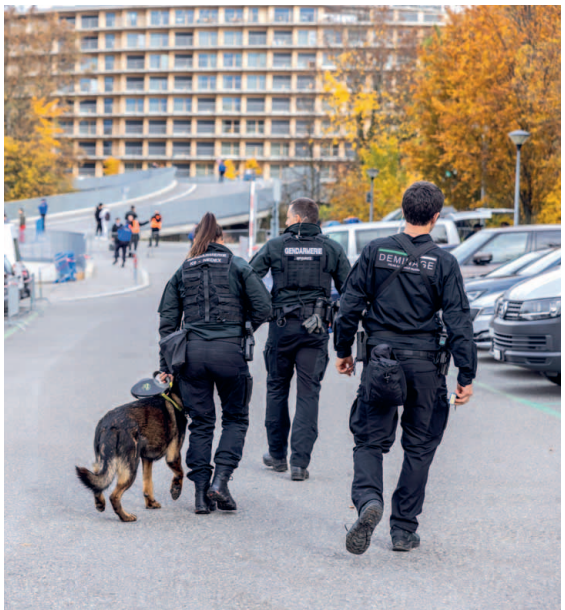
Autorisé en compétition par la FEI



UTILISÉ PAR L'ÉLITE MONDIALE

www.alogo.io





LES 50 ANS DU BUREAU DU RADAR

En 1961, la gendarmerie acquiert son premier radar de mesure de vitesse. Depuis 1973, avec l'acquisition de nouveaux appareils et l'intensification des contrôles, l'activité radar est devenue une affaire de spécialistes, désormais regroupés dans le nouveau bureau du radar. Retour sur quelques dates clés.

Les premiers contrôles radars dans le canton de Vaud datent de 1961. A cette époque la gendarmerie ne possédait qu'un seul appareil qui était manipulé par les chefs et les sous-chefs de brigade. L'année 1973 est l'année de l'expansion: deux radars mobiles supplémentaires viennent compléter l'équipement des gendarmes, ce qui porte à quatre le nombre de radars mobiles en leur possession. Il devient alors possible d'accroître le nombre de contrôles et de mener de véritables campagnes de sensibilisation. Devant une charge de travail qui s'agrandit et une fonction qui se spécialise, la gendarmerie crée il y a tout juste 50 ans le bureau du radar dirigé par un appointé de gendarmerie et un collaborateur civil. Dès sa création, ce bureau a, en plus des contrôles mobiles, effectué la mise en place de 17 cabines radars dans le canton, assuré le relevé des clichés pris par ces appareils et géré les infractions constatées. Il assurait également les correspondances avec les contrevenants.

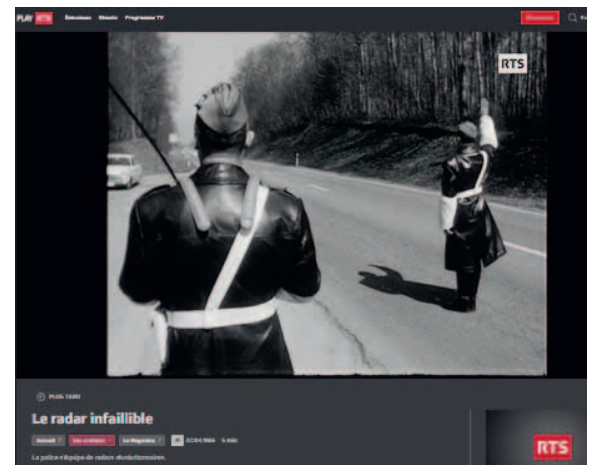
En 1987, l'informatique fait son apparition. Le bureau du radar adapte cette nouvelle technologie pour effectuer des contrôles sans interception des automobilistes: les contraventions seront simplement envoyées par la poste. Ainsi, la gestion de l'ensemble du travail administratif au moyen de l'informatique a permis de réaliser un important gain de temps. Grâce à cela, le nombre de contrôles a pu s'accroître, conduisant à un effet positif quant à la prévention des accidents de la route.

En 2003, on passe aux photos numériques et les plaques minéralogiques sont lues automatiquement grâce à une application développée par des chercheurs de l'EPFL, ce qui permet d'identifier automatiquement le détenteur d'un véhicule contrôlé.

L'année 2006 voit l'apparition des premiers contrôles automatisés de la vitesse sur les autoroutes à l'occasion d'une grande campagne de prévention routière intitulée « Apaiser la conduite » et les années 2010 sont marquées par d'importantes avancées techniques et informatiques. Le bureau a constamment évolué jusqu'à nos jours où il compte une trentaine de collaborateurs et s'adapte aux nouvelles technologies via l'acquisition d'appareils récents. Pascal F., chef du bureau, explique: « Notre mission n'est pas focalisée sur la répression, mais consiste davantage à sensibiliser

les conducteurs au respect des limitations de vitesse, pour leur sécurité et celle des autres. »

@ Alexandre Bisenz



Scannez le code QR et visionnez le reportage de la RTS « Le radar infallible »: la police s'équipe de radars révolutionnaires, du 7 avril 1966.



VW combi 1961, 6.071 CV.
Fourgon Radar.

Le premier appareil a été acquis en 1961 et était transporté par une fourgonnette.



25 personnes composant le bureau du radar (3 autres sont absentes) posent pour l'objectif, à l'occasion des 50 ans et de la visite du col. Alain Gorka, commandant de la gendarmerie (5^{ème} à partir de la droite).



En 1972, une année avant la création du bureau du radar, les gendarmes spécialistes circulation apprenaient à manier cette technologie.



De nos jours, des radars sont posés sur les zones de chantier des autoroutes, où la limite de vitesse a été réduite afin d'assurer la sécurité des ouvriers.

Le radar en chiffres

- 13 radars, 30 points de contrôles
- Contrôles radars mobiles: environ 140 chaque mois, avec près de 100'000 véhicules contrôlés.
- Nombre de contrôles radars fixes: 365 jours/an et 24/24
- Environ 160'000 dénonciations par an (tous types de radars confondus) soit: plus de 150'000 amendes d'ordre et plus de 8'000 contraventions et délits
- Les plus mauvais conducteurs en 2023 (brut)
 - 111 km/h en localité (50 km/h)
 - 180 km/h sur route cantonale (80 km/h)
 - 238 km/h sur autoroute (120 km/h)
- Bien que 1'515 permis ont été retirés l'an dernier, sur les zones de chantier des autoroutes, plus de 97% des usagers ont respecté les limitations imposées par l'OFROU pour la protection des ouvriers et des ouvrages
- Contrôles pour la rentrée scolaire 2022: 43 contrôles, 21'289 véhicules contrôlés, 297 conducteurs dénoncés (2,4%), 3 retraits administratifs potentiels
- Evolution de l'effectif: 42 personnes en 2016 et 28 personnes en 2023



Radar nouvelle génération.

UNE NOUVELLE MANIÈRE D'IDENTIFIER LES ARMES À FEU

L'identification des armes se fait majoritairement en comparant les stries sur des projectiles, mais dernièrement une autre méthode s'avérant être plus performante a été développée. Il apparaît également que les technologies ont un rôle à jouer dans ce domaine.

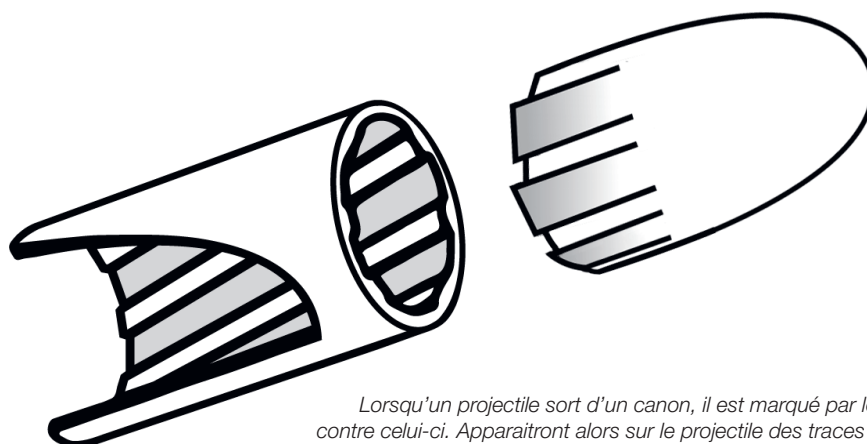
Cet article présente quelques éléments issus de la thèse intitulée « Développement et évaluation d'une nouvelle méthode de discrimination automatique des projectiles basée sur la texture directionnelle : application aux projectiles de la Kalashnikov AKM-47 » réalisée par Hassen Djadja, chef de bureau du département balistique à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie de la Gendarmerie Nationale d'Algérie, sous la direction du professeur Christophe Champod de l'Ecole des sciences criminelles (ESC). Le procédé d'identification balistique des AKM-47 développé dans cette thèse s'inscrit dans une volonté de scientificiser davantage la discipline.

L'identification balistique consiste à relier une douille ou un projectile à une arme particulière. Cela se fait par l'analyse des traces que l'arme laisse sur ces éléments de munitions. Ces traces forment une signature – ou empreinte balistique – qui permet de retrouver l'arme utilisée. Bien que l'identification se base régulièrement sur l'examen des douilles, la thèse d'Hassen Djadja se concentre sur l'examen des projectiles. Ceux-ci présentent généralement une valeur probante plus importante devant la justice.

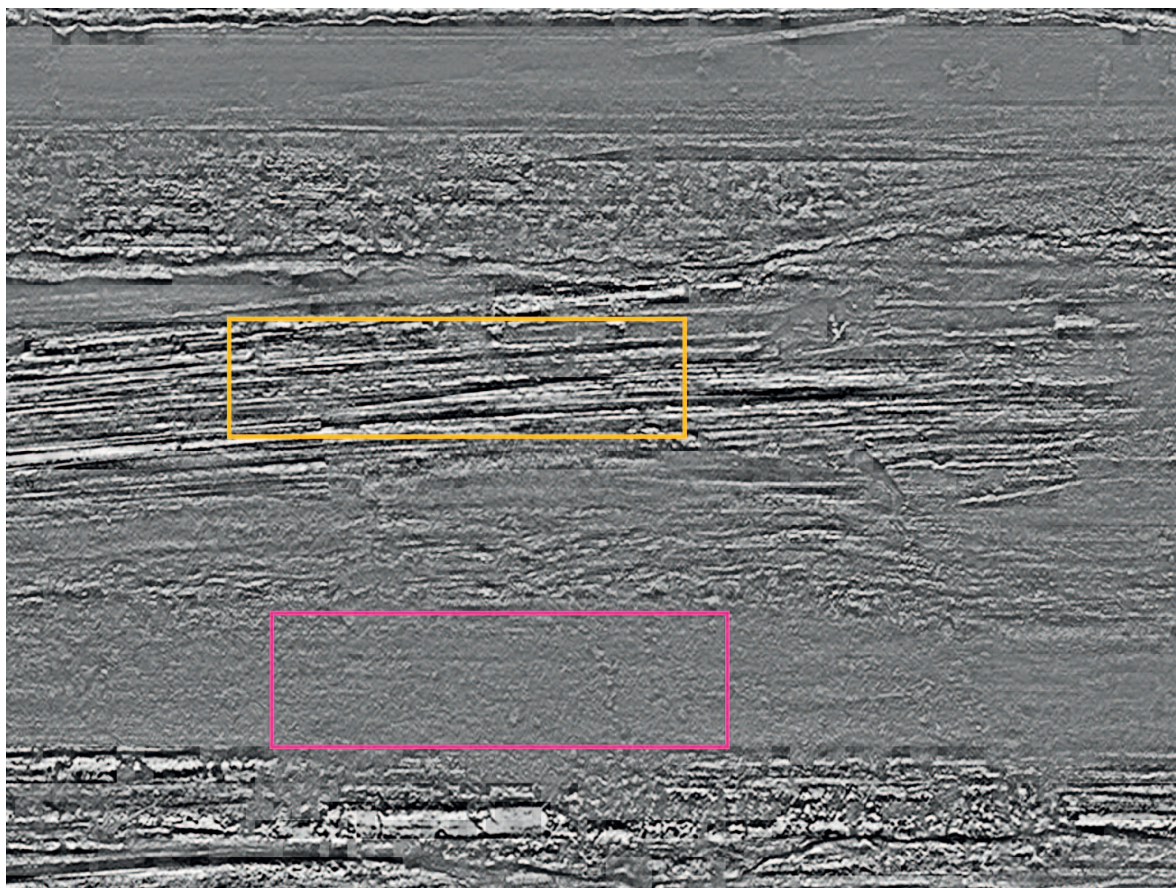
Une nouvelle signature balistique

Lorsque l'on souhaite trouver l'arme qui a tiré un projectile, on procède à une analyse des traces que le canon laisse sur ce dernier.

Un canon rayé possède des cavités (des rayures) et des proéminences (des champs) comme l'illustre la figure ci-dessous. Quand le projectile traverse le canon, il frotte contre ces éléments, qui laissent alors des traces appelées des impressions de champs et de rayures. Dans ces impressions, plusieurs éléments sont analysés. Habituellement, ce sont les stries présentes sur le projectile qui sont comparées avec celles d'un projectile tiré par une arme suspecte et lorsqu'il y a des compatibilités suffisantes au niveau des stries, l'expert peut conclure à une identification. A contrario, dans le cas d'une absence ou insuffisance de concordances, l'expert devrait exclure la possibilité que le projectile ait été tiré par l'arme en question. Pourtant, l'examen de ces stries présente plusieurs inconvénients, car elles peuvent apparaître de manière différente pour chaque projectile tiré par la même arme, et leur examen dépend également de l'éclairage. Lors de comparaisons des « impressions de champs » de projectiles tirés par plusieurs AKM-47, H. Djadja s'aperçoit qu'il serait plus approprié d'analyser la « texture directionnelle » du projectile que les stries. La « texture directionnelle » est une petite surface sur laquelle la matière comporte des marques allant dans une direction (comme le rectangle jaune sur la deuxième illustration). Cette texture est plus fiable pour mener les comparaisons, car elle est invariante selon l'éclairage et est reproductible sur tous les projectiles tirés par une même arme.



Lorsqu'un projectile sort d'un canon, il est marqué par les traces causées par le frottement contre celui-ci. Apparaîtront alors sur le projectile des traces de rayures, appelées « impressions de rayures » (en gris) et des traces de champs, appelées « impressions de champs » (en clair).



La thèse met l'accent sur l'analyse de la texture directionnelle de la balle (cadre jaune). La texture non directionnelle (cadre rose) n'est pas analysée.

L'automatisation par le biais de l'algorithme

Le chercheur a ensuite développé un algorithme pour que la signature balistique soit extraite de manière automatique. L'algorithme traite les photos du projectile et traduit la « texture directionnelle » sous forme de vecteurs sans qu'aucune intervention de l'expert ne soit nécessaire.

L'intelligence artificielle comme outil d'aide à la décision

H. Djadja s'est ensuite appuyé sur un *machine-learning* développé dans la littérature afin de modéliser la signature de chaque arme. Le *machine-learning* est une forme d'intelligence artificielle (IA) qui permet à un système d'apprendre et d'améliorer ses performances en fonction des données qu'il traite. Ici, il permet de construire un modèle à partir de plusieurs cas issus de la même source. Ainsi, des signatures balistiques de différentes armes ont été traduites en vecteurs et présentées à l'IA. Sur la base de ces exemples, l'IA a pu construire une modélisation de signature pour chacune des armes examinées. Cette solution, développée dans cette thèse et nommée BulleText, permet de générer une liste d'armes qui pourraient avoir tiré un certain projectile et leurs rapports de vraisemblance sur la base des modèles.

Un logiciel éprouvé et approuvé

Les performances d'identification de BulleText ont été comparées à celles de deux systèmes commercialisés

à l'échelle mondiale, soit IBIS TRAX3D et Evofinder. Les mêmes projectiles ont été introduits dans les trois systèmes. Ces comparaisons montrent que la solution BulleText est plus performante que les deux autres. Cette conclusion prometteuse ne peut toutefois pas être généralisée puisque les projectiles pris en compte dans l'étude proviennent d'un AKM-47. Des tests de performance sur d'autres armes seront donc nécessaires pour systématiser ces résultats.

@ Victorine Graber

Diminuer la subjectivité de l'identification

L'objectif central de la thèse d'Hassen Djadja est d'objectiver l'identification des armes à feu. Cette démarche traduit une volonté de répondre aux critiques formulées par la communauté scientifique à l'égard de la subjectivité du domaine. Effectivement, bien que l'identification repose sur des faits objectifs, plusieurs étapes du processus sont teintées de subjectivité. L'examen et la décision finale reposent sur des choix opérés par l'expert. En automatisant le processus d'identification de l'arme à feu, la part de subjectivité de l'expert est alors minimisée.

EXERCICE DE SAUVETAGE FRANCO-SUISSE SUR LE LAC LÉMAN

Un exercice impliquant les secours français et suisses a été organisé sur le Léman. Le thème : explosion d'origine accidentelle survenue dans un bateau de la CGN mettant en péril les passagers.

Mardi 3 octobre 2023 à 9h35, le bateau Général Guisan de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) lance un appel à la suite d'une explosion survenue dans la salle des machines, entraînant une importante voie d'eau, alors que le bateau se trouve au milieu des eaux lémaniques et transporte une centaine de passagers. Bien que le capitaine ait mis en œuvre les procédures internes de secours, notamment la mise à l'eau des nacelles de sauvetage, les services d'intervention ainsi que les sociétés de sauvetage français et suisses se sont rendus sur place afin de prendre en charge les passagers dont certains étaient tombés à l'eau.

L'enjeu de cet exercice était de tester la coopération concrète entre la CGN, les services opérationnels du département de la Haute-Savoie et ceux des cantons de Genève, Vaud et Valais, ainsi que leur complémentarité lorsqu'ils sont impliqués dans un sinistre majeur lié au transport de passagers sur le lac Léman. Ainsi, le plan de secours multilatéral a été déclenché. Ce plan a pour objet de déterminer les modalités de la coopération entre la France et les trois cantons dans ce genre d'intervention : alerte, engagement des secours, com-

mandement et coordination entre les services opérationnels ainsi qu'entre les autorités et les états-majors cantonaux de conduite. Les centres opérationnels de commandement suisse et français sont entrés en contact afin de piloter le déroulement des opérations et diriger les services de secours comme le SDIS 74 (Haute-Savoie), le SAMU et les sociétés de sauvetage des deux pays.

Lors de cet exercice, tous les intervenants ont pu s'exercer et tester leur collaboration afin d'être les plus efficaces possible en cas de crise majeure. Des points d'amélioration en sont ressortis, car il s'agissait de l'objectif premier de cet exercice : former les intervenants, apprendre à mieux connaître les pratiques des uns et des autres et corriger les dysfonctionnements ou lacunes qui ont pu être identifiés. Globalement, le bilan de cette journée a été positif. Rappelons que chaque année, ce sont près de 2,5 millions de passagers qui traversent le lac Léman et que le risque de catastrophe est bien réel.

@ Alexandre Bisenz

Les grands naufrages sur le lac Léman

- **1858**, dimanche 1^{er} août, l'Helvétie heurte un radeau d'embarquement à Nyon. 16 morts.
- **1859**, mercredi 8 juin, une barque à vapeur transportant quatre wagons coule au large, entre Ouchy et Lutry. Aucune victime.
- **1862**, mardi 10 juin, l'Hirondelle heurte le rivage de Vevey avec 200 passagers à bord. Aucune victime.
- **1875**, vendredi 1^{er} octobre, un bateau à vapeur privé sombre lors d'une tempête. Les 4 passagers se réfugient sur un canot de sauvetage.
- **1883**, vendredi 23 novembre, le Cygne éperonne le Rhône à plusieurs kilomètres d'Ouchy. 11 morts.
- **1885**, dimanche 6 septembre, création de la Société de sauvetage du Léman.
- **1963**, mardi 12 mars, l'Aubonne coule près de Saint-Gingolph. 4 morts.
- **1969**, lundi 18 août, le naufrage de la Fraidieu, un bateau de croisière fait 24 morts dont 14 enfants.
- **1970**, 7 août, naufrage de la Ste-Odile entre Thonon et Yvoire. 7 morts.



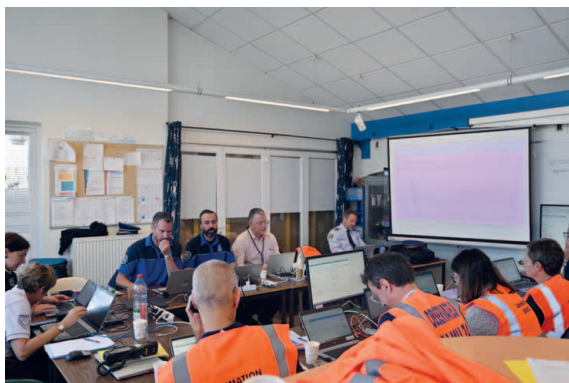
Un bateau de la CGN a été mobilisé, ainsi qu'une centaine de volontaires afin de mettre à l'épreuve les secours qui participaient à l'exercice.



Dans l'exercice, certains naufragés sont montés à bord d'une embarcation de sauvetage avant d'être remorqués.



Les blessés ont été pris en charge du côté français par le SAMU. Des journalistes ont suivi l'exercice.



Un poste de commandement franco-suisse a été monté à Evian afin de coordonner les opérations.



Les pompiers français (SDIS Haute-Savoie) ont également participé à cet exercice de grande ampleur.



Un poste sanitaire de secours était prêt à prendre en charge les victimes du naufrage simulé dans l'exercice.

RETROSPECTIVE 2023

1. Les 30 ans de la brigade canine (mai)

La Société des conducteurs de chiens de la gendarmerie a profité de l'anniversaire de la brigade canine pour organiser le Championnat suisse de chiens de police à Chamblon. Cet événement a réuni, du 25 au 26 mai 2023, les cinquante meilleurs binômes chiens-policiers du pays. Ils se sont affrontés pendant les deux jours d'une compétition qui a également accueilli un public conquis.



2. Opération MERCATO (juillet 2023-2024)

La saison 2023-2024 voit le canton de Vaud aligner trois équipes de football en Super League, soit Yverdon Sport (YS), Lausanne Sport (LS) et le Stade Lausanne Ouchy (SLO), une équipe en Challenge League, le FC Stade Nyonnais (FC SN) ainsi qu'une équipe de hockey en National League, le Lausanne Hockey Club (LHC). Un vrai défi en matière de sécurité pour l'ensemble des corps de police du canton. Le dispositif est coordonné entre tous les corps de police dans le cadre de la Direction Opérationnelle (DO) sous la responsabilité de la commandante de la Police cantonale et cheffe de la DO. L'ensemble des corps de police sont engagés dans ces dispositifs tant dans le domaine du service d'ordre que du maintien de l'ordre.



3. Centenaire du Traité de Lausanne (22-24 juillet)

Du samedi 22 au lundi 24 juillet 2023, la Ville de Lausanne a accueilli plusieurs manifestations. Durant cette période, plus de 7000 personnes se sont réunies. Les différents services du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne ont travaillé en étroite collaboration avec les organisateurs pour évaluer et mettre en œuvre les mesures nécessaires au bon déroulement des différentes manifestations. Aucun événement significatif n'a été enregistré par la police.

4. Importante saisie de drogue à Lonay (août)

Une opération menée au mois d'août à Lonay et Plan-les-Ouates (GE) par la brigade des stupéfiants de la police de sûreté vaudoise et la gendarmerie de Morges a permis la découverte de plus de 650 kg de produits cannabiques, 1,3 kg de cocaïne et 21.5 g de MDMA pour une valeur estimée à 5,4 millions de francs. L'essentiel de cette production a été saisi sur sol vaudois, l'une des plus importantes à ce jour.



5. La journée «Oser tous les métiers» (novembre)

Comme chaque année la journée «Oser tous les métiers» a eu lieu au sein de la Police cantonale vaudoise. Pas moins de 180 enfants ont pu découvrir les métiers de la police durant la journée du 9 novembre 2023. Plusieurs ateliers ont été proposés tels qu'une journée en tant que Cheffe, le travail de la brigade de police scientifique, la prévention routière avec l'utilisation de la voiture tonneau, la découverte de la brigade canine (K9) et une présentation du matériel et des véhicules d'intervention de la gendarmerie mobile (GM).



6. La Centrale Vaudoise Police (CVP) déménagement (décembre)

La Centrale Vaudoise Police (CVP), née le 1^{er} mars 2022 de la mutualisation des deux centrales d'urgence 117 de la Police cantonale (CET) et de la Police municipale de Lausanne (CAE), a vécu un tournant majeur le 6 décembre 2023 avec l'intégration de son personnel sur le site de l'ECA aux Grangettes. Ainsi un seul et même site regroupe toutes les centrales d'urgence 117, 118 et 144.



CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION : 36 PERSONNES ONT PRÊTÉ SERMENT

La cérémonie de prestation de serment de la volée 2021 de l'Académie de Savatan s'est déroulée sur la place du Château à Lausanne.

La cérémonie de prestation de serment de la Police cantonale vaudoise s'est déroulée le jeudi 5 octobre 2023, sur la place du Château, à Lausanne. A cette occasion, 36 personnes, soit 25 gendarmes, 6 inspecteurs et inspectrices de la police de sûreté, issus de l'Académie de police de Savatan et 5 nouveaux collaborateurs et collaboratrices, dont le nouveau remplaçant du chef de la police de sûreté, Sylvain Scherz, ont prêté serment devant les autorités du Canton.

Cette cérémonie à la Place du Château a été l'occasion de célébrer et d'honorer ces policiers pour leur engagement. Le commandant de la gendarmerie, le colonel Alain Gorka, a annoncé le détachement au chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos qui a assisté à la cérémonie en présence de la commandante

de la Police cantonale, Sylvie Bula, du chef de la police de sûreté, Alexandre Girod et des cadres de la Police cantonale vaudoise.

@ Alexandre Bisenz







LE PLAISIR DE CONDUIRE. 100% ÉLECTRIQUE.



Emil Frey SA

1110 Morges

bmw-efsa-morges.ch